



23 mars 2020

Dossier: 20403-F01/T01

L'honorable Bill Morneau, C.P., député
Ministre des Finances
Chambre des communes
Ottawa, ON K1A 0A6

Courriel: bill.morneau@parl.gc.ca

L'honorable Marc Garneau, C.P., député
Ministre des Transports
Chambre des communes
Ottawa, ON K1A 0A6

Courriel: marc.garneau@parl.gc.ca

Messieurs les Ministres,

Nous vous écrivons au nom de plus de 50 000 employés du transport aérien au Canada.

L'écllosion du nouveau coronavirus (COVID-19) a de graves conséquences pour les Canadiens. En plus de mettre à rude épreuve notre système de santé public et de bouleverser la vie sociale et économique du pays, la pandémie, ainsi que les immenses efforts déployés par le gouvernement pour l'endiguer, ont maintenant des répercussions profondes sur les travailleurs du transport aérien et des aéroports. Les compagnies aériennes ont commencé à réduire leurs vols et les horaires de travail; des milliers de travailleurs des aéroports subissent de graves risques pour leur santé au travail et commencent maintenant à perdre leurs emplois. Comme beaucoup d'autres Canadiens, ces travailleurs vivent beaucoup d'incertitude et d'anxiété.

En tant que syndicats du transport aérien au Canada, notre priorité pendant cette crise est de défendre les droits, le revenu et la santé et le bien-être des travailleurs de l'aviation. Et, dans l'immédiat, les travailleurs de première ligne, comme les agents de contrôle préalable à l'embarquement, les équipages cabine et les agents passagers, doivent recevoir le meilleur équipement de protection personnelle qui soit afin d'assurer la sécurité des employés autant que celle des voyageurs. Cette mesure est nécessaire pour endiguer la propagation du virus mortel.

Pour aider à ralentir la transmission du coronavirus, le gouvernement fédéral a restreint les vols, avec raison. Nous savons toutefois que le gouvernement porte une certaine part de responsabilité pour les conséquences financières que subiront les compagnies aériennes et leurs employés. À cet égard, nous tenons à ce que les mesures d'aide fédérale destinées aux compagnies aériennes facilitent le maintien des emplois, conservent la rémunération et les avantages sociaux des employés et préservent les

droits prévus dans les conventions collectives.

Nous soulignons que, sans les pressions exceptionnelles et temporaires causées par l'écllosion de la COVID-19, l'industrie du transport aérien au Canada est en général rentable et financièrement saine et qu'elle devrait continuer à croître à moyen terme.

Les circonstances dans lesquelles se retrouve l'industrie en 2020 sont à l'opposé de celles de la période qui a suivi le 11 septembre 2001, quand Air Canada a demandé la protection de la LACC en pleine éclosion du SARS en 2003. Dans la crise actuelle, la seule priorité doit être la stabilisation des revenus des travailleurs et le maintien des liens avec la main-d'œuvre dans toute la mesure du possible.

Toute mesure d'aide proposée par le gouvernement fédéral doit être élaborée en consultation et avec l'approbation des agents de négociation représentant les travailleurs du transport aérien. Elle doit maintenir et retourner les employés sur la liste de paie, protéger les droits prévus dans les conventions collectives et offrir des garanties légales à l'effet que le soutien financier du gouvernement ira d'abord au soutien des salaires et avantages sociaux des travailleurs. Les niveaux d'emploi doivent être maintenus dans toute la mesure du possible et des engagements contraignants doivent être pris pour maintenir le service, les centres d'appel et les autres activités au Canada.

Tout appui du gouvernement accordé à l'industrie doit profiter aux travailleurs (dont beaucoup ont déjà reçu des avis de mise à pied) et non aux grandes entreprises. À cette fin, l'aide gouvernementale doit être assortie de limitations strictes et expresses à la rémunération des dirigeants (incluant les primes et rachats d'action), aux options d'achat d'actions, aux paiements de dividendes et au remboursement de la dette destinés à accroître la valeur pour les actionnaires.

Nous voulons que tous les travailleurs demeurent protégés par les régimes d'assurance-maladie complémentaire de leurs employeurs et que le temps passé en congé et en mise à pied compte à titre de service ouvrant droit à pension à toutes les fins en vertu des régimes de retraite. Nous demanderons aussi l'assurance que l'aide financière fédérale obligera les promoteurs à respecter leurs obligations en matière de capitalisation pour tous les régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées.

Le but du soutien temporaire et d'urgence du gouvernement est de permettre aux compagnies aériennes de surmonter la crise et de récupérer lorsque les activités commerciales normales pourront reprendre. En plus de fournir de l'équipement de protection personnelle adéquat et des procédures pour protéger les travailleurs de l'aviation contre la menace de la COVID-19, il faut que les garanties réglementaires actuelles et futures, incluant les règles relatives aux heures de vol et de service, continuent comme avant.

Les négociations collectives doivent se poursuivre, mais il ne peut y avoir ni acquisitions

ni restructuration d'entreprise pendant cette période exceptionnelle sans consentement syndical.

À cet égard, les syndicats doivent être pleinement et rapidement informés des intentions des entreprises. Nous voulons que toute entité qui a le pouvoir de prendre des décisions concernant l'aide fédérale destinée à une compagnie aérienne tienne compte des agents de négociation représentant les employés du transport aérien. Enfin, nous nous attendons à ce que le gouvernement fédéral reçoive une participation en échange de tout investissement dans une compagnie aérienne.

Le transport aérien est un élément essentiel du réseau de transport et de l'économie du Canada. Il facilite le commerce national et international, le tourisme et le mouvement des personnes et des marchandises, tant au pays qu'ailleurs dans le monde. Les compagnies aériennes et leurs employés seront essentiels à notre effort de récupération nationale, que ce soit pour la transmission immédiate des biens et services nécessaires ou pour la contribution à plus long terme à la prospérité économique. Pour aider l'industrie à continuer à jouer ce rôle vital, les syndicats du transport aérien du Canada sont prêts à collaborer avec le gouvernement fédéral à tout soutien financier temporaire qui aidera l'industrie du transport aérien et sa main-d'œuvre.

Signataires :

Hassan Yussuff, président, Congrès du travail du Canada

Mark Hancock, président, Syndicat canadien de la fonction publique

Jerry Dias, président, Unifor

Stan Pickthall, vice-président général, Canada, Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale

Commandant Tim Perry, président, Air Line Pilots Association, Canada

Rob Giguere, directeur général, Association des pilotes d'Air Canada